
[Imprimer](#)

Parrainage boursiers UMN 2024-2025

Image

Dans le cadre du développement de l'attractivité de la filière nucléaire et en particulier de ses métiers en tension, l'Université des Métiers du Nucléaire a mis en place depuis 2022 un dispositif de bourses d'études.

Ce dispositif est reconduit en 2024-2025 avec plus de 350 bourses sur l'ensemble de la France. Ces bourses d'un montant de 400€/mois sur 9 mois sont financées dans le cadre de France Relance et par des donneurs d'ordres du secteur nucléaire.

En Hauts-de-France, 4 lycées étaient concernés jusque là et aujourd'hui, 2 autres vont s'inscrire dans la démarche. Voici la liste des lycées régionaux et des formations concernés :

LYCÉES	FORMATIONS
Lycée de l'Europe Dunkerque	Mention Complémentaire Technicien en Tuyauterie - TT
	BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits - CPRP option A : Production unitaire option B : Production sérielle
	BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - CRSA
	BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle - CRCI
	BTS Electrotechnique - ET
Lycée Pierre Forest Maubeuge	Bac Pro Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés - MELEC
	Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle - TCI
	BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle - CRCI
	BTS Électrotechnique - ET
Lycée Blaise Pascal Longuenesse	BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique - CIRA
	BTS Electrotechnique - ET
	BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - CRSA
Lycée Henri Senez Hénin-Beaumont	CAP Réalisation en Chaudronnerie Industrielle - RCI option Soudage
	Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle - TCI
Lycée Gustave Eiffel Armentières	BTS Assistance technique d'ingénieur - ATI
	BTS Métiers de la Chimie - MdC
	BTS Métiers de la Mesure - MdM
Lycée de l'Escaut Valenciennes	BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique - CIRA

Par ailleurs, le dispositif de bourses sera étendu également au niveau des écoles d'ingénieur régionales (IMT Nord-Europe, EILCO, ...).

Les entreprises régionales, en tant qu'actrices de la filière nucléaire, sont invitées à s'associer à ce dispositif par l'identification au sein de leur entreprise d'un Parrain ou d'une Marraine pour accompagner un de ces jeunes boursiers.

La mission du Parrain / de la Marraine consiste, par des contacts réguliers et avec l'appui des correspondants RH de l'entreprise, à donner au jeune boursier une vision plus concrète de l'industrie nucléaire, de son entreprise en particulier et des métiers sur lesquels il pourrait se projeter.

Le jeune boursier peut également constituer une ressource intéressante pour les entreprises régionales dans une perspective de stages, d'accueil dans le cadre de la poursuite d'études en alternance ou de futurs recrutements. Ce dispositif constitue plus généralement une opportunité de développer des liens Ecoles / Entreprise au service du développement.

Si vous êtes intéressé par le dispositif ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous solliciter via notre [formulaire de contact](#).